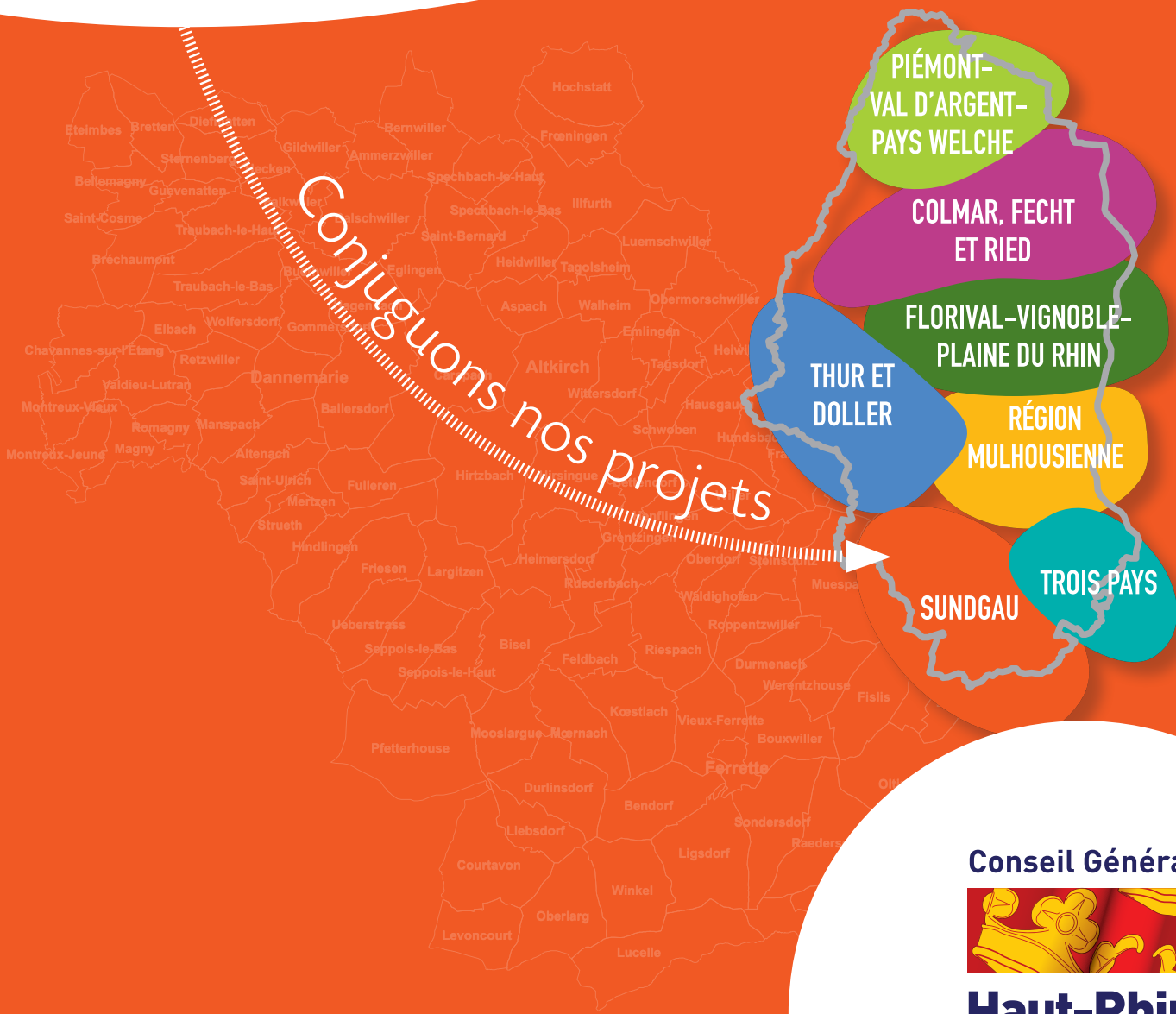


Contrat de territoire de vie

du Sundgau

2014-2019



LES CONSEILLERS GÉNÉRAUX EN CHARGE DU CONTRAT DE TERRITOIRE DE VIE DU SUNDGAU

Canton d'ALTKIRCH



Alphonse HARTMANN

Vice-Président du Conseil Général
Président de la Commission Economie, Tourisme, Université et Recherche

27 communes

ALTKIRCH | ASPACH | BALLERSDORF | BERENTZWILLER | SAINT-BERNARD | CARSPACH | EGLINGEN | EMLINGEN | FRANKEN | FROENINGEN | HAUSGAUEN | HEIDWILLER | HEIWILLER | HOCHSTATT | HUNDSBACH | ILLFURTH | JETTINGEN | LUEMSCHWILLER | OBERMORSCHWILLER | SCHWOBEN | SPECHBACH-LE-BAS | SPECHBACH-LE-HAUT | TAGOLSHEIM | TAGSDORF | WALHEIM | WILLER | WITTERSDORF

24 746 habitants (pop municipale INSEE RP 2010) / 156,2 Km²

Canton de DANNEMARIE



Rémy WITH

1^{er} Vice-Président du Conseil Général
Président de la Commission Actions et Territoires

30 communes

ALTENACH | AMMERTZWILLER | BALSCHWILLER | BELLEMAGNY | BRECHAUMONT | BRETTEIN | BUETHWILLER | CHAVANNES-SUR-L'ETANG | DANNEMARIE | DIEFMATTEN | ELBACH | ETEIMBES | FALKWILLER | GILDWILLER | GOMMERSDORF | GUEVENATTEN | HAGENBACH | HECKEN | VALDIEU-LUTRAN | MAGNY | MANSPACH | MONTREUX-JEUNE | MONTREUX-VIEUX | RETZWILLER | ROMAGNY | SAINT-COSME | STERNENBERG | TRAUBACH-LE-BAS | TRAUBACH-LE-HAUT | WOLFERSDORF

13 543 habitants (pop municipale INSEE RP 2010) / 132,3 Km²

Canton de FERRETTE



Dominique DIRRIG

Président de la Commission Education, Jeunesse, Collèges, Langue et Culture Régionales

30 communes

BENDORF | BETTLACH | BIEDERTHAL | BOUXWILLER | COURTAVON | DURLINSDORF | DURMENACH | FERRETTE | FISLIS | KIFFIS | KOESTLACH | LEVONCOURT | LIEBSDORF | LIGSDORF | LINSBORF | LUCELLE | LUTTER | MOERNACH | MOOSLARGUE | MUESPACH | MUESPACH-LE-HAUT | OBERLARG | OLTINGUE | RAEDERSDORF | ROPPEZWILLER | SONDESDORF | VIEUX-FERRETTE | WERENTZHOUSE | WINKEL | WOLSWILLER

14 109 habitants (pop municipale INSEE RP 2010) / 212,7 Km²

Canton de HIRSINGUE



Armand REINHARD

Conseiller Général

24 communes

BETTENDORF | BISEL | FELDBACH | FRIESEN | FULLEREN | GRENTZINGEN | HEIMERSDORF | HENFLINGEN | HINDLINGEN | HIRSINGUE | HIRTZBACH | LARGITZEN | MERTZEN | OBERDORF | PFETTERHOUSE | RIESPACH | RUEDERBACH | SAINT-ULRICH | SEPPOIS-LE-BAS | SEPPOIS-LE-HAUT | STEINSOULTZ | STRUETH | UEBERSTRASS | WALDIGHOFFEN

16 193 habitants (pop municipale INSEE RP 2010) / 154,3 Km²

Canton de CERNAY



Pierre VOGT

Conseiller Général

1 commune intégrée dans le Territoire de Vie

BERNWILLER

642 habitants (pop municipale INSEE RP 2010) / 7,6 Km²

CHIFFRES CLEFS, ENJEUX ET AXES STRUCTURANTS DU CONTRAT DE TERRITOIRE DE VIE DU SUNDGAU 2014-2019

Un prévisionnel de plus de 632 millions d'euros consacrés par le Conseil Général du Haut-Rhin au Territoire de Vie du Sundgau pour la période 2014 – 2019

L'investissement relatif à l'action quotidienne du Conseil Général pour les nombreux services aux habitants sur le Territoire a été évalué à une dépense prévisionnelle de **329 400 000 €** sur la période 2014-2019.

Pour mettre en œuvre ses politiques, **le Département mobilise une ressource humaine** dont le coût peut être évalué sur le seul Territoire de Vie du Sundgau, à **67 200 000 €** sur la période 2014-2019.

Ces compétences sont également mises à disposition des Territoires **pour la mise en œuvre des projets portés ou engagés hors contrat par le Conseil Général**. A ce titre, le Département investira **192 700 000 €** en faveur du Territoire de Vie sur la période 2014-2019.

Pour parfaire ce dispositif volontariste d'actions, le Département se positionne en acteur préférentiel pour un développement harmonieux et concerté des Territoires Haut-Rhinois.

Les Contrats de Territoire de Vie ont été élaborés en partenariat avec les Communes, Etablissements Publics de Coopération intercommunale et associations partenaires.

S'agissant plus particulièrement du seul Contrat de Territoire de Vie, ce sont au total 42 856 410 € qui seront mobilisés par le Conseil Général sur la période 2014-2019 pour soutenir la réalisation des projets portés par les partenaires du Territoire de Vie du Sundgau : des projets structurants, des projets relevant de secteurs spécifiques et des projets d'intérêt local.

Ainsi, par ses différentes interventions, le Conseil Général œuvre pour le développement du Territoire de Vie du Sundgau et investit massivement pour contribuer à sa réussite. **Pour la période 2014-2019, l'enveloppe globale engagée par le Département est estimée à plus de 632 millions d'Euros.**

Récapitulatif des prévisions de dépenses du Département sur le Territoire de Vie du Sundgau

| | pour 2012 | 2014 - 2019 |
|--|---------------------|----------------------|
| Engagement financier prévisionnel du Département sur le Territoire de Vie : | | 632 156 410 € |
| 1- Les ressources départementales mobilisées en faveur du Territoire de Vie | | 259 900 000 € |
| L'investissement humain | 11 200 000 € | 67 200 000 € |
| Les projets sous maîtrise d'ouvrage départementale dans le Territoire de Vie | | 192 700 000 € |
| 2- L'action quotidienne du Conseil Général pour le Territoire de Vie | 54 900 000 € | 329 400 000 € |
| La solidarité : pour accompagner et protéger à tous les âges de la vie | 31 200 000 € | 187 200 000 € |
| Le réseau routier et les transports : faciliter les déplacements et promouvoir une mobilité responsable et durable | 7 800 000 € | 46 800 000 € |
| L'action éducative et la jeunesse : pour favoriser la réussite éducative et l'ouverture sur le monde des jeunes Haut-Rhinois | 1 900 000 € | 11 400 000 € |
| Les activités sportives et de loisirs : Du souffle et de l'énergie pour des jeunes haut-rhinois bien dans leurs corps et leur tête | 800 000 € | 4 800 000 € |
| L'environnement et le cadre de vie : une véritable écologie de proximité pour un cadre de vie préservé et l'encouragement à l'éco citoyenneté | 7 600 000 € | 45 600 000 € |
| L'économie et le tourisme : soutenir le développement économique et les nouvelles filières créatrices d'emplois | 900 000 € | 5 400 000 € |
| L'habitat et le logement : aider à bien se loger et construire l'habitat de demain | 300 000 € | 1 800 000 € |
| L'aménagement et le développement des territoires : privilégier la proximité pour favoriser la vitalité des territoires, leur accessibilité et leur aménagement équilibré | 2 300 000 € | 13 800 000 € |
| L'action culturelle : pour faire vivre la culture et partager les émotions en tout point du territoire | 1 800 000 € | 10 800 000 € |
| L'action européenne et transfrontalière : dépasser les frontières et ouvrir de nouveaux horizons vers la Région Métropolitaine du Rhin Supérieur. | 300 000 € | 1 800 000 € |
| 3- Le soutien financier à nos partenaires : les projets du Territoire | | 42 856 410 € |
| Les Projets d'intérêt local | | 8 070 042 € |
| Les Secteurs Spécifiques | | 24 240 000 € |
| Les Projets Structurants | | 10 546 368 € |

Les enjeux et axes structurants du Territoire de Vie du Sundgau

Enjeu 1 : Accompagner l'attractivité résidentielle du Sundgau : répondre aux besoins d'un territoire qui se périurbanise tout en préservant la qualité du cadre de vie

Axe 1.1 : Impulser au Territoire de Vie une dynamique d'innovation agricole, environnementale et de développement durable.

1.1.1 : Préserver et valoriser la mosaïque paysagère et naturelle du Territoire et accompagner la diversification agricole.

1.1.2 : Soutenir les actions environnementales et de développement durable.

1.1.3 : Faciliter l'accessibilité et les modes doux de déplacements sur le Territoire.

Axe 1.2 : Favoriser le développement culturel et sportif du Territoire de Vie et la mise en réseau des acteurs locaux.

1.2.1 : Encourager une meilleure complémentarité de la diffusion culturelle à l'échelle des bassins de vie du Sundgau, par une mise en réseau des équipements existants et la création d'équipements qui répondent à des besoins spécifiques.

1.2.2 : Favoriser le développement des activités sportives et socio-culturelles, par une mise en réseau des équipements existants et la création d'équipements qui répondent à des besoins spécifiques.

Axe 1.3 : Encourager le développement des services à la population de proximité, qui concourent à l'amélioration du cadre de vie et au maintien d'un équilibre générationnel.

Axe 1.4 : Répondre à une demande de la population en matière d'habitat, tout en préservant et en valorisant une qualité du patrimoine urbain et des structures villageoises.

Enjeu 2 : Encourager l'emploi et favoriser le développement de l'économie présenteielle du Sundgau

Axe 2.1 : Soutenir l'innovation économique et les zones d'activités intercommunales en privilégiant les reconversions de friches existantes.

Axe 2.2 : Soutenir une offre commerciale et artisanale de proximité, diversifiée et de qualité et la redynamisation des cœurs de bourgs-centres du Territoire de Vie.

Axe 2.3 : Développer l'attractivité touristique du Territoire de Vie.

2.3.1 : Soutenir les actions de développement touristique.

2.3.2 : Encourager et accompagner la conservation du patrimoine de caractère, particulier et unique du Sundgau qui contribue à renforcer l'attractivité touristique du Territoire.

Enjeu 3 : Soutenir les politiques d'animation et de développement local du Territoire de vie du Sundgau

QUELQUES EXEMPLES DE PROJETS INSCRITS DANS LE CONTRAT DE TERRITOIRE DE VIE DU SUNDGAU 2014-2019

- La Construction d'un nouveau centre aquatique à TAGOLSHEIM par la Communauté de Communes du secteur d'ILLFURTH et la restructuration et extension de la piscine intercommunale à FERRETTE par la Communauté de Communes du Jura Alsacien.
- La réhabilitation du COSEC d'ALTKIRCH et la sécurisation du trajet COSEC/Collège par le Syndicat Intercommunal des Affaires Scolaires d'ALTKIRCH.
- La construction d'une antenne secondaire du Conseil Général à DANNEMARIE par le Département du Haut-Rhin.
- La création d'une zone d'activités d'intérêt départemental à DIEFMATTEN par la Communauté de Communes de la Porte d'Alsace.
- La création d'une navette de liaison entre LEYMEN et VIEUX-FERRETTE par la Communauté de Communes du Jura alsacien.

LES PARTENAIRES DU CONTRAT DE TERRITOIRE DE VIE DU SUNDGAU 2014-2019

- Conseil Général du Haut-Rhin
- Communauté de Communes d'ALTKIRCH
- Communauté de Communes Ill et Gersbach
- Communauté de Communes du Jura Alsacien
- Communauté de Communes de la Largue
- Communauté de Communes de la Porte d'Alsace
- Communauté de Communes du Secteur d'ILLFURTH
- Communauté de Communes de la Vallée de HUNDSBACH
- Syndicat Mixte pour le Sundgau
- Syndicat Intercommunal pour les Affaires Scolaires d'ALTKIRCH
- Commune d'ALTENACH
- Commune d'ALTKIRCH
- Commune de CARSPACH
- Commune de CHAVANNES-SUR-L'ETANG
- Commune de DANNEMARIE
- Commune de FERRETTE
- Commune d'ILLFURTH
- Commune de LARGITZEN
- Commune de PFETTERHOUSE
- Commune de RUEDERBACH
- Commune de SEPPOIS-LE-BAS

Conseil Général



Haut-Rhin

Délégation à l'Action Territorialisée

Hôtel du Département

BP 20 351 | 68006 COLMAR CEDEX

Tél. 03 89 30 64 10

Courriel : territorial@cg68.fr

www.cg68.fr